

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 91.00.626.008.1 DU 9 SEPTEMBRE 1991

# Pont-bascule à équilibre automatique TRAYVOU modèle K108

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

## FABRICANTS

EQUI-TEST Pesage, 917, rue de l'Horlogerie,  
62400 Béthune.

BARRAIL, route de Bordeaux, 47200 Marmande.

## DEMANDEUR

Société TRAYVOU, chemin du Pras, BP 27,  
69350 La Mulatière.

## OBJET

La présente décision complète la décision n° 90.1.17.626.2.3 du 27 mars 1990 (1) relative aux ponts-basculés TRAYVOU modèles K108 et K110.

## CARACTERISTIQUES

Le pont-basculé à équilibre automatique TRAYVOU modèle K108, (Classe III) faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle K108 approuvé par la décision précitée par la liste des mesureurs de charge qui est complétée par le modèle SELFOR 2 libre-service, objet de la décision n° 91.00.642.010.1 du 13 mai 1991 (2).

## INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires prévues par les décisions précitées ne sont pas modifiées.

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive a lieu soit dans les locaux des fabricants soit dans ceux du demandeur.

Les moyens utilisés doivent répondre aux prescriptions de l'article 5 du décret n° 33-682 du 6 mai 1986.

## DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés, à la sous-direction de la métrologie, aux directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, chez les fabricants et le demandeur.

## VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 27 mars 2000.

POUR LE MINISTRE EMPECHE :

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE.

M. GERENTE

(1) Revue de Métrologie, avril 1990, page 518.

(2) Revue de Métrologie, septembre 1991, page 962.